

La Provence le 10/12/21

La CCI veut plus d'indépendance financière

La Chambre de commerce des Alpes-de-Haute-Provence organisait hier son assemblée constitutive. Élection du bureau, renouvelé à 70%, discours d'investiture du président Margot... L'occasion pour l'équipe fraîchement élue de mettre l'accent sur ses priorités. "Notre objectif est d'avoir une indépendance plus forte vis-à-vis de la Taxe pour frais de chambre. Elle représente aujourd'hui 40% d'un budget qui s'élève à 4 millions d'euros. Notre projet est de passer à 25 ou 26% pour un budget de 5 millions d'euros", a expliqué Daniel Margot. Pour ce faire, la CCI veut s'appuyer sur deux leviers principaux: le développement de la formation et le déploiement d'immobilier rémunérateur. L'objectif étant pour le second de répondre aux besoins des entreprises locales. La CCI envisage également de continuer de proposer des services aux entreprises locales, pour leur permettre notamment de monter en compétence. Un accompagnement est aussi prévu concernant la Responsabilité sociétale des entreprises dans le but d'en faire un élément de business. Un séminaire est prévu le 14 décembre pour détailler ce programme.



L'objectif de la CCI serait de pouvoir fournir des locaux à des entreprises extérieures qui pourraient les utiliser dans le cadre du télétravail. Quant à son action sur l'employabilité, c'est la formation. / PHOTO S. D.